



REGLEMENT

(Modifiable selon le nombre d'équipes engagées)

1 SEULE EQUIPE PAR CLUB ET PAR COUPE

COUPE FUTSAL U13

- 2^{ème} tour : le 22 Décembre 2019 (les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés)
- 3^{ème} tour : le 04 Janvier 2020 (les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés)
- Finale départementale : le 15 Février 2020

COUPE FUTSAL U15

- 2^{ème} tour : le 22 Décembre 2019 (le premier de chaque poule est qualifié)
- Finale départementale le 15 Février 2020

COUPE FUTSAL U18

- 2^{ème} tour : le 12 Janvier 2020 (le premier de chaque poule est qualifié)
- Finale départementale le 15 Février 2020

Toutes les équipes se rencontrent sous formule de championnat (1 match aller)

Durée de match = 12 mn

Attribution des points : Victoire = 3 points

Nul = 1 point

Défaite = 0 point

En cas d'égalité à l'issue de tous les matchs = 1 - Goal average général

2 - Goal average particulier

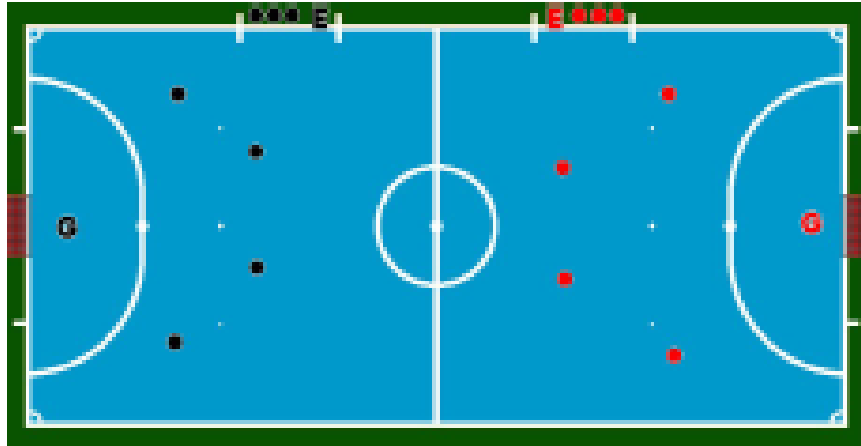
3 - Meilleure attaque

4 - Tir au but

Les règlements et horaires sont soumis à des modifications liées au nombre de participants



RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ FUTSAL



Terrain de jeu :

- Terrain de handball.
- Buts de handball.

Surface de réparation :

- Zone des 6 mètres.

Point de réparation :

- 6 mètres (perpendiculairement au milieu de la ligne de but).

Ballon :

- Ballon spécifique futsal de taille n°4.

Joueurs :

- 5 joueurs dont 1 gardien de but + 7 remplaçants (maximum).
- Remplacements à tout moment (ballon en jeu ou non) dans la zone des 5 mètres (Echange de chasuble).
- Nombre illimité de remplacements.

Equipements :

- Maillots numérotés, shorts et chaussettes (couleurs identiques).
- **Protège-tibias obligatoires.**
- **Chaussures adaptées à la pratique en salle.**
- Le gardien de but est autorisé à porter un pantalon de survêtement.

Fautes et incorrections :

- Charges et tacles interdits.

Sortie de but :

- Le gardien remet le ballon en jeu **UNIQUEMENT** à la main.
- La relance du gardien à la main est autorisée sur tout le terrain.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur une relance à la main.

Rentrée de touche :

- Exclusivement au pied : ballon arrêté sur la ligne.
- Pas de but direct.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est arrêté sur la ligne).

Coup de pied de coin :

- Au pied.
- Joueurs adverses à 5 mètres.
- 4 secondes pour jouer (à partir du moment où le ballon est sur la ligne).

Coup-franc :

- 4 secondes pour jouer.
- Joueurs adverses à 5 mètres.

Coup de pied de réparation :

- Point de réparation à 6 mètres sur la ligne de surface de réparation, face au milieu du but.

Passe au gardien :

- Le gardien ne peut se saisir du ballon à la main sur aucune passe de ses partenaires.
- Idem pour les rentrées de touche.

**Tous les cas non prévus sont réglés par la Commission d'organisation du District,
dont les décisions sont sans appel.**